

Développer les compétences langagières dans la formation spécifique

Aperçu des axes de travail possibles

Valoriser la langue

- Comme outil de réussite professionnelle (ex.: lien fonctions de travail et langue, réussite professionnelle et langue);
- Comme facteur de réussite scolaire (ex.: réussite des cours de FS, des cours de FG)
- Dans les activités pédagogiques du programme (ex.: souligner les aptitudes à la communication écrite, les bons coups, etc.)

Développer les compétences langagières

Contenu disciplinaire et apprentissage: lire, écrire et organiser sa pensée (100%)

Le processus d'apprentissage

En lien avec des éléments des compétences et des critères de performance :

- Justifier ses choix
- Expliquer un processus
- Critiquer des stratégies
- Effectuer une synthèse, un bilan.

La rédaction des consignes

(tous types de travaux)

- Intégration des attentes à l'égard des CL dans les consignes de travaux disciplinaires
- Explicitation des intentions de communication
- Aide-mémoire et stratégies de rédaction des consignes

Les genres spécifiques au programme

- Travail sur les écrits spécifiques au programme : explicitation des attentes disciplinaires par le biais, notamment, des CL
- Ex. : Le rapport d'intervention, le rapport de stage, etc.

L'évaluation

- Élaboration de grilles d'évaluation qui tiennent compte des compétences langagières explicitées
- Clarification des critères d'évaluation du contenu disciplinaire

Maîtrise du code linguistique (-10%)

- Ressources à proposer aux étudiants (grille d'évaluation sur la langue, grille d'autocorrection, information sur ressources en ligne)
- Ressources pour les professeurs (grille d'évaluation sur la langue, atelier de soutien à la correction, ressources en ligne)



Les compétences langagières dans la formation spécifique

Intégrer les compétences langagières aux activités pédagogiques des programmes Pistes de développement

Nous vous invitons à saisir les occasions offertes par votre plan de travail pour consolider les compétences langagières de vos étudiants. Les avantages :

- Favoriser chez les étudiants la réalisation de travaux rédigés plus clairement et mieux organisés
- Faciliter votre correction
- Consolider les habiletés en français de vos étudiants (rédaction et langue)
- Exprimer plus clairement ses attentes lors des évaluations permet de mieux circonscrire ses intentions pédagogiques

Objet de travail	Exemples de développement
<ul style="list-style-type: none"> • Révision des grilles d'évaluation (grilles pour un travail dans un cours, pour une évaluation à caractère synthèse en fin de session, pour un ou des stages, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Critères qui touchent : <ul style="list-style-type: none"> - à la précision des explications de concepts disciplinaires; - à l'organisation des idées et à la structure des textes; - à la pertinence des idées en fonction d'un contexte d'apprentissage, d'un destinataire, d'un sujet à développer; - Etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Ajustements à l'ESP 	<ul style="list-style-type: none"> • Place des compétences langagières dans les étapes de réalisation de l'ESP (collecte d'informations, sélection des informations, organisation des idées, etc.) ou de rédaction (clarté des explications, liens entre les idées, lien au sujet, révision des aspects linguistiques du texte, etc.); • Mise en valeur de compétences disciplinaires particulières par des stratégies d'écriture appropriées (stratégies de vulgarisation, technique du résumé, types de plan, stratégies d'écriture propres à la description, aux explications, à l'argumentation, à la synthèse, etc.); • Etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Révision des consignes de stage ou de types de travaux particuliers au programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur les intentions de communication propres à un type d'écrit disciplinaire (expliquer, décrire, analyser, effectuer une synthèse, etc.); • Travail sur les verbes de la consigne pour clarifier la tâche demandée aux étudiants au regard des exigences du programme; • Etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur les habiletés orales des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de critères d'évaluation, de stratégies de communication efficaces; • Etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur des habiletés de synthèse ou d'analyse transversales à plusieurs cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de cours clés ou de types de travaux où ces habiletés pourraient être consolidées et où leur développement pourrait être encadré par les professeurs; • Etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l'autonomie des étudiants quant à la révision et à l'autocorrection des textes produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de stratégies de révision et de relecture en lien avec des concepts disciplinaires; • Guide d'autocorrection pour la révision du code linguistique; • Etc.
<ul style="list-style-type: none"> • À la suite d'une actualisation de programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Précisions des attentes à l'égard des compétences langagières de façon graduée d'un cours à l'autre, d'une année à l'autre; • Travail sur des lexiques spécialisés pour le programme; • Développement d'approches pédagogiques qui sollicitent l'organisation de la pensée, la clarté de l'expression ou des compétences d'analyse et de synthèse; • Intégration des compétences disciplinaires aux compétences langagières liées aux exigences de la fonction de travail (révision du cours «Analyse de la fonction de travail»).